



## Emploi – Chômage – Marché du travail

### Les derniers chiffres

#### Impiegu – Disimpiegu – Mercatu di u travagliu

#### L'ultimi dati

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, en Corse, le secteur privé totalise 83 306 salariés en progression de 2,1 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse est portée plus particulièrement par le secteur de la construction (+5,9 %).

Dans le même temps, la proportion de chômeurs dans la population active reste l'une des plus élevée de France métropolitaine mais continue de diminuer. Ainsi, au début de l'année 2019, le taux de chômage insulaire (9,1 %) est supérieur de 0,7 point au taux national et recule de 0,8 point.

Enfin, au mois de juin 2019, Pôle emploi compte 21 520 personnes à la recherche d'un emploi. Cet effectif diminue sur un trimestre comme sur un an (respectivement -2,9 % et -3,7 %).

À u primu trimestru di u 2019, in Corsica, u settore privatu cumpigliaghja 83 306 impiegati. U numeru ch'è cresce di 2,1 percentu per raportu à l'annu scorsu. Stu rialzu di i travagliadori si ritrova u più ind' u settore di a custruzione (+5,9 %).

Ind'u listessu tempu, u numeru di disoccupati ind'a pupulazione attiva ferma frà i piu alti di Francia metropolitana mà cuntinueghja di calà. Tandù, à u principiu di u 2019, a parte di u disimpiegu di a Corsica (9,1 %) hè più alta di 0,7 puntu chè quellu à livellu naziunale è diminuisce di 0,8 puntu.

Infine, à u mese di ghjugnu di u 2019, sò 21 520 persone à esse scritte à u Pôle emploi. Cala stu numeru per raportu à l'annu scorsu mà dinù per raportu à u primu trimestru di u 2019.

#### CHIFFRES – CLÉS / Cifri maiò

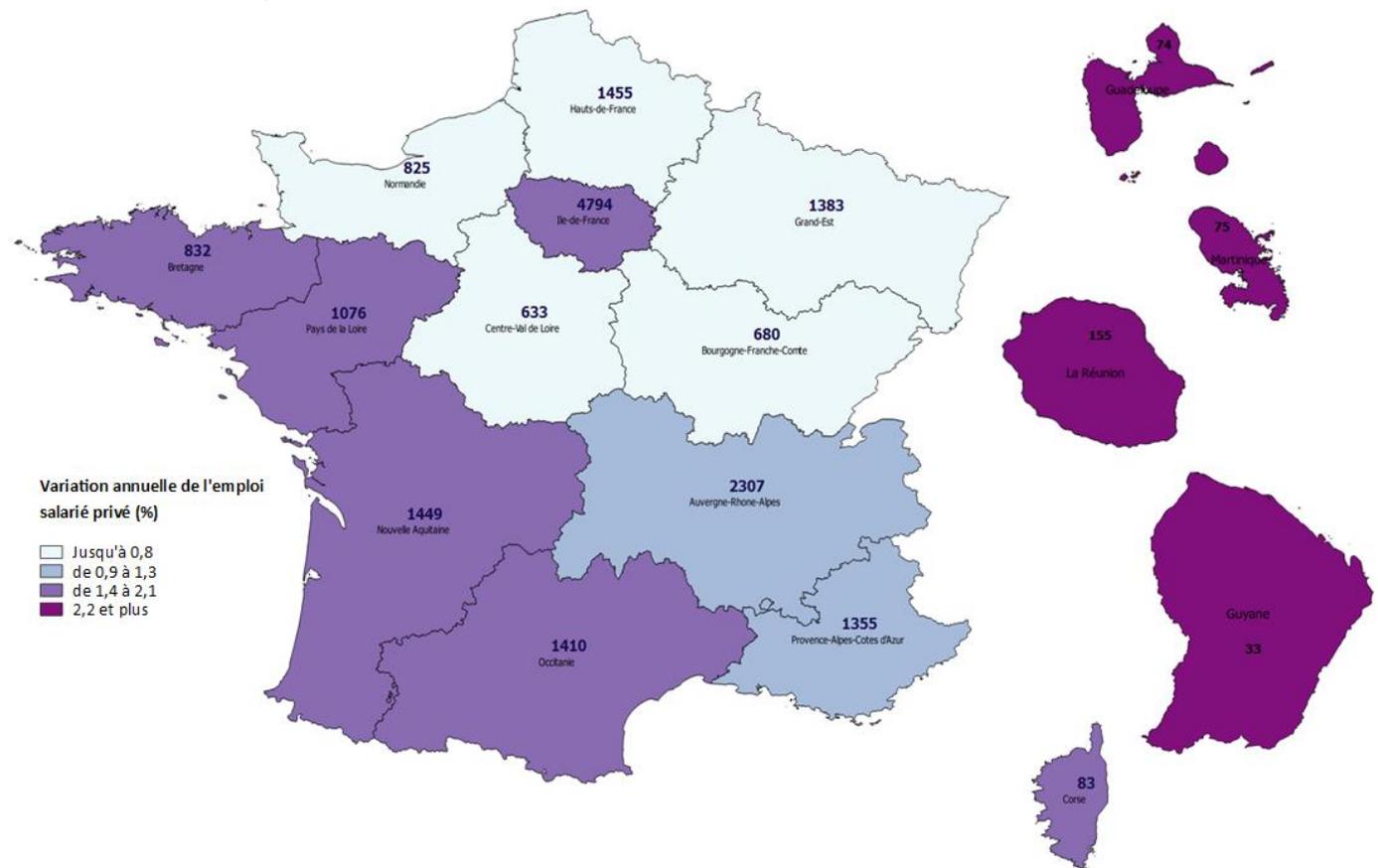
	Valeur	GT	GA
Effectifs salariés du secteur privé – CVS (1 <sup>e</sup> trim. 2019)	83 306	+1,2 %	+2,1 %
Masse salariale en millions d'euros – CVS (1 <sup>e</sup> trim. 2019)	545,4	+1,2 %	+4,2 %
Salaire moyen par tête mensuel en euros (1 <sup>e</sup> trim. 2019)	2 196	+0,5 %	+1,9 %
Taux de chômage localisé (1 <sup>e</sup> trim. 2019)	9,1 %	+0,0 pt	-0,8 pt
Nombre de DEFM de cat. A,B,C au 30/06/2018	21 520	-2,9 %	-3,7 %

Source : Acoess – Urssaf ; Insee ; Pôle emploi-Dares

## I. 1<sup>er</sup> trimestre 2019 : L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ INSULAIRE RESTE DYNAMIQUE

*Primu trimestru di u 2019 : l'impiegu ind'u settore privatu ferma dinamicu*

Carte 1 : Effectifs salariés privés en milliers au 31/03/2019 (CVS) et évolution



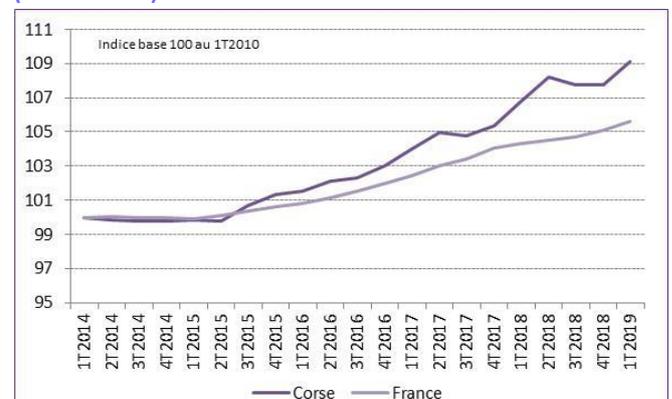
À la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, la Corse comptabilise **83 306 emplois salariés dans le secteur privé**. Sur un an, cet effectif progresse de 2,1 % suivant une tendance toujours plus soutenue qu'au niveau national (+1,3 % par rapport au 1T2018). A l'exception de la Bourgogne, toutes les régions affichent une progression du nombre de salariés, la Corse est la première région de France métropolitaine en termes de croissance de l'emploi devant l'Occitanie (+1,6 % sur un an). A l'échelle de la France Entière, Les DOM sont plus dynamiques. En tête, la Martinique affiche une progression annuelle de 4,2 %.

En glissement trimestriel, la Corse enregistre également des emplois supplémentaires après une période de stabilité (+1,2 % / 4T2018) (*Voir Graphique 1*).

Parallèlement, le nombre de déclarations d'embauche (hors intérim) progressent après deux trimestres de repli. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, **19 922 intentions d'embauche** ont été déposées auprès des caisses d'URSSAF de Corse, soit 8 % de plus qu'au trimestre précédent. Tous les types de contrats sont concernés et plus particulièrement les CDI (+12,5 %) même s'ils ne

représentent qu'une part de 17 % des contrats. Tous les secteurs enregistrent une hausse avec des évolutions toutefois plus marquée pour la **construction et l'industrie**. Le secteur le plus représenté est **l'hôtellerie et la restauration** (38 % des intentions d'embauche). Il affiche quant à lui une croissance de 8,2 % par rapport au trimestre précédent.

Graphique 1 : Évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé (données CVS)



Source : Acoff – Urssaf – Traitement CorsiStat

## Un début d'année marqué par le dynamisme du BTP

Sur le trimestre comme sur une année, tous les secteurs affichent une hausse des effectifs. Entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2018 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2019, la progression est particulièrement marquée dans le secteur de **l'hébergement et de la restauration pour lequel un accroissement de 3,5 % est observé**, soit un gain de près de 420 emplois. Le **BTP** se situe en seconde position et totalise plus de 250 postes supplémentaires sur le trimestre (+2,2 %) (*Voir Graphique 2*).

Sur un an, le **BTP** tire son épingle avec une hausse de 5,9 % correspondant à près de 650 recrutements. **L'industrie** affiche le second taux d'accroissement le plus élevé (+3,7 % / 1T2018), soit 236 nouveaux postes. Bien que les « autres services » enregistrent la croissance la moins marquée (+0,8 %), ils restent le secteur prépondérant en termes d'emploi (41 %).

## Des salaires moyens inférieurs à l'exception de l'HCR

Parallèlement, dans le secteur privé, **la masse salariale progresse** significativement et s'élève à **545 millions d'euros** (donnée corrigée des variations saisonnières) au 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Elle augmente de 4,2 % sur un an et enregistre le **taux d'accroissement le plus élevé de France** (+2,6 % / 1T2018).

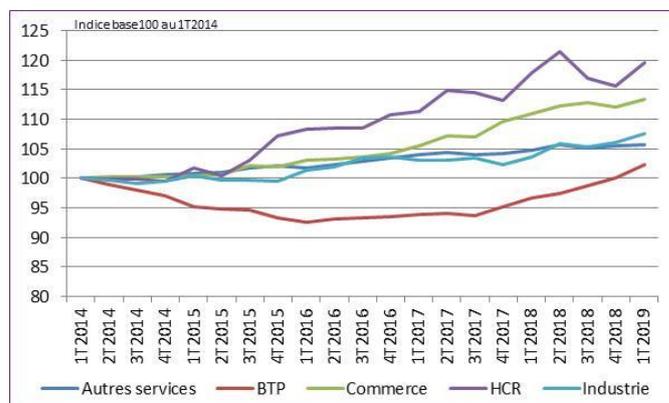
Par ailleurs, en moyenne, sur le trimestre, un salarié du secteur privé est rémunéré **2 196 euros brut par mois soit 1,9 % de plus qu'un an auparavant**. La Corse demeure la région où la rémunération moyenne est la moins élevée (*Voir Tableau 1*). A contrario, l'Île-de-France enregistre le salaire moyen par tête (SMPT) le plus élevé avec une valeur de 3 360 euros brut soit près de 1 160 euros de plus que la Corse.

Au niveau sectoriel, l'industrie qui comptabilise le plus petit effectif (8%), est le domaine le plus rémunérateur avec un SMPT de 2 482 euros au 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Celui-ci présente pourtant l'écart de salaire moyen avec la valeur nationale le plus élevé (680 euros de moins et -514 euros par rapport à la France de province).

A contrario, l'hôtellerie et la restauration présente le SMPT le moins élevé parmi les grands secteurs (1 904 € / mois brut) mais il est toutefois supérieur en Corse (+114 €/France entière ; +180 €/Province).

Pour autant, et bien qu'en baisse, les taux d'impayés aux cotisations URSSAF de **l'hôtellerie et la restauration et le BTP** sont les plus élevés (respectivement +10,5 % et +7,8 %)

**Graphique 2 : Évolution de l'emploi salarié privé par grand secteur d'activités**



Source : Acooss – Urssaf – Traitement CorsiStat

Dans les autres services, les écarts avec la Province sont petits avec un salaire insulaire moyen inférieur de 3 euros.

**Tableau 1 : Classement par région du SMPT<sup>1</sup> mensuel au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 et évolutions**

Régions	SMPT mensuel CVS	GA
<b>Corse</b>	<b>2 196 €</b>	<b>+1,9%</b>
Bourgogne-Franche-Comté	2 287 €	+1,7%
Bretagne	2 293 €	+2,0%
Nouvelle Aquitaine	2 314 €	+1,7%
Hauts-de-France	2 345 €	+1,1%
Centre-Val de Loire	2 351 €	+1,5%
Grand-Est	2 357 €	+1,5%
Normandie	2 360 €	+1,8%
Pays de la Loire	2 361 €	+2,0%
Occitanie	2 367 €	+1,7%
DOM	2 402 €	+0,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 437 €	+1,6%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 522 €	+1,6%
Ile-de-France	3 360 €	+0,8%
<b>France entière</b>	<b>2 628 €</b>	<b>+1,4%</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>2 632 €</b>	<b>+1,4%</b>
<b>France de province</b>	<b>2 375 €</b>	<b>+1,6%</b>

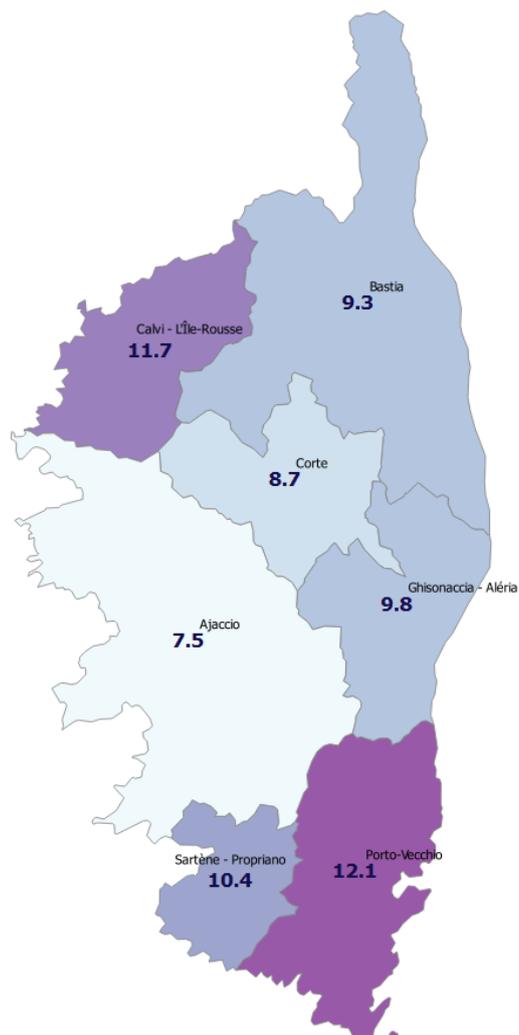
Source : Acooss-Urssaf – Traitement CorsiStat

<sup>1</sup> SMPT : le Salaire moyen par tête est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen du trimestre. On obtient la valeur mensuelle en divisant la donnée trimestrielle par 3.

## II. TAUX DE CHÔMAGE ET CHÔMEURS EN CORSE : UNE AMELIORATION QUI SE CONFIRME

*Situazione di disimpiegù è disuccupati in Corsica : Si cunfirmeghja una megliurazione*

Taux de chômage localisés par ZONE D'EMPLOI en moyenne trimestrielle – 1<sup>er</sup> Trimestre 2019



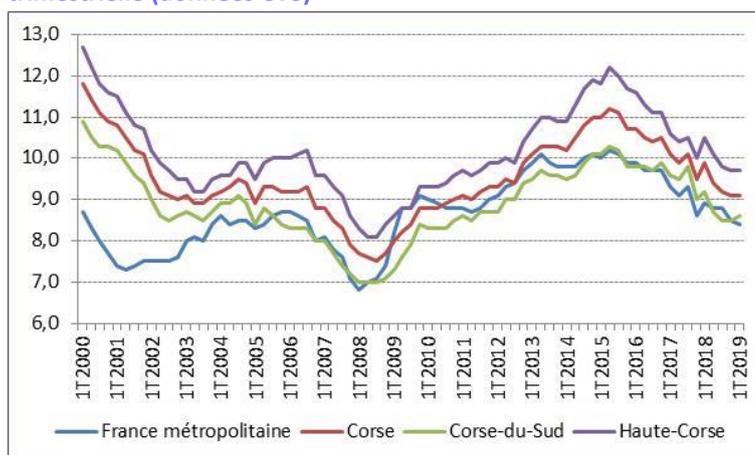
Source : Insee – Traitement CorsiStat

**Tableau 2 : Comparaisons régionales des taux de chômage localisés – 1<sup>er</sup> trimestre 2019**

Région	Taux de chômage (%)
Hauts-de-France	10,8
Occitanie	10,3
PACA	10,1
<b>Corse</b>	<b>9,1</b>
Normandie	8,6
Grand Est	8,2
Nouvelle Aquitaine	8,0
Centre – Val de Loire	8,2
Île-de-France	7,6
Auvergne – Rhône – Alpes	7,5
Bourgogne – Franche-Comté	7,5
Bretagne	7,2
Pays de la Loire	7,2
<b>France métropolitaine</b>	<b>8,4</b>

Source : Insee – Traitement CorsiStat

**Graphique 3 : Évolution du taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle (données CVS)**



Source : Insee – Traitement CorsiStat

### Recul du chômage amorcé depuis fin 2018

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, **9,1 % de la population active** était au chômage au sens du BIT<sup>2</sup> contre 8,4 % au niveau métropolitain. Ce taux diminue de 0,8 point sur un an et est stable par rapport au trimestre précédent. **La Corse affiche toujours l'une des parts les plus élevées** de France métropolitaine (Voir Tableau 2). Avec un taux de chômage de 10,8 %, les Hauts-de-France est la région la plus concernée par la problématique tandis que les Pays de la Loire et la Bretagne constituent les parties du territoire français les moins touchées (7,2 % de la population active y est au chômage). Toutefois, la Corse et les Hauts-de-France affiche le repli le plus marqué du taux de chômage.

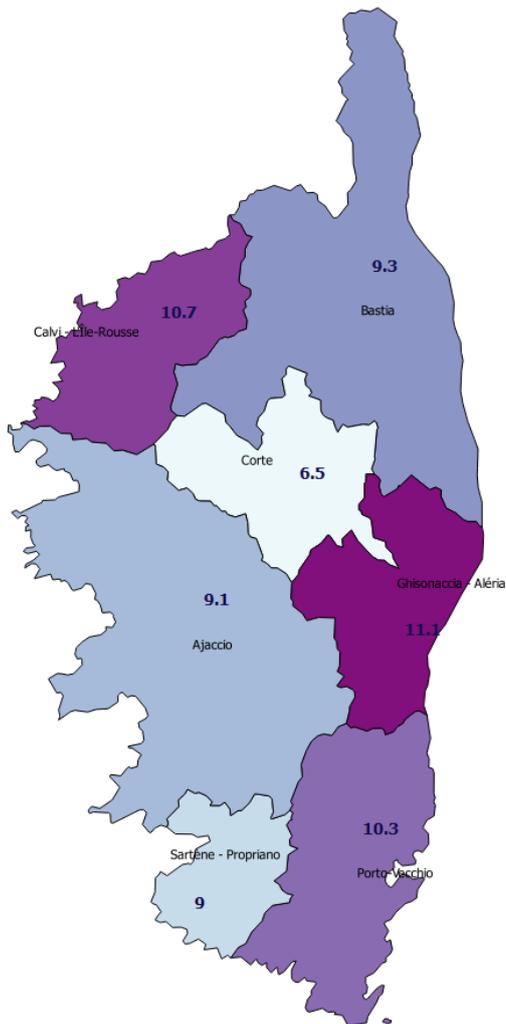
**Au sein du territoire, des disparités** sont observées. Le découpage par zone d'emploi met en relief des **micro-régions plus exposées**. Il s'agit de la **partie extrême-sud** (ZE de Porto-Vecchio) et de la **Balagne** où les proportions de chômeurs dans la population active avoisinent les 12 % (Voir carte ci-dessus).

À l'échelle des départements, la **Haute-Corse** présente un taux de chômage plus élevé (9,7 % contre 8,7 % pour la Corse-du-Sud). Ce taux diminue toutefois de façon plus prononcée (-0,8 pt contre -0,6 pt pour la Corse-du-Sud).

Pour rappel, la **zone d'emploi d' Ajaccio** dont le nombre d'actifs couvre près du tiers de la population active insulaire est le territoire où le **taux de chômage est le plus bas** (7,5 %). La zone de Sartène-Propriano est celle qui enregistre la baisse de taux la plus significative (-1,3 pt sur un an).

<sup>2</sup> Bureau internationale du travail – Un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois conditions : Être sans emploi, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir cherché un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Un chômeur n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement) (définition de source Insee).

**Demandeurs d'emploi (DE) de cat. A,B,C inscrits fin juin 2019 rapporté à la population active (15 à 64 ans) par zone d'emploi en %**



Sources : STMT, Pôle emploi-Dares ; Insee, RP2015 – Traitement CorsiStat

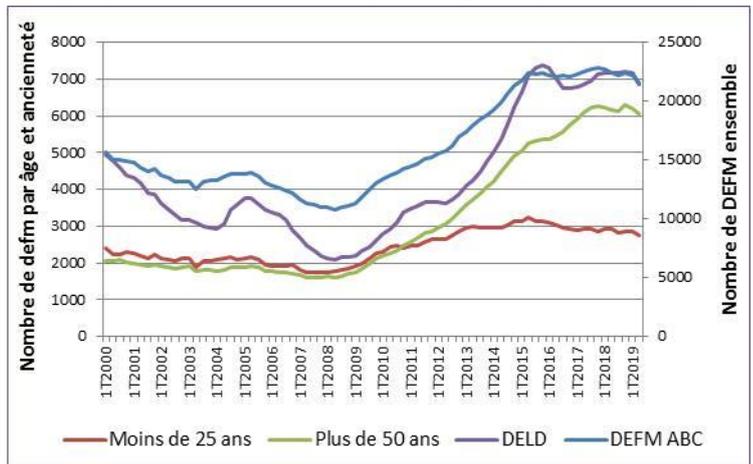
**Tableau 3 : Demandeurs d'emploi de cat. A, B, C inscrits fin juin 2019 et évolution par âge et sexe**

Sexe	Age	Evolution sur un		
		2T201	trimestre	an
Hommes	Moins de 25 ans	1 350	-5,6%	-5,6%
	Entre 25 et 49 ans	5 610	-2,3%	-4,1%
	50 ans ou plus	2 710	-3,2%	-4,2%
	<b>ensemble</b>	<b>9 670</b>	<b>-3,0%</b>	<b>-4,3%</b>
Femmes	Moins de 25 ans	1 390	-2,1%	-6,1%
	Entre 25 et 49 ans	7 130	-3,5%	-4,2%
	50 ans ou plus	3 330	-2,1%	-0,3%
	<b>ensemble</b>	<b>11 850</b>	<b>-2,9%</b>	<b>+3,3%</b>
Ensemble	Moins de 25 ans	2 740	-3,9%	-5,8%
	Entre 25 et 49 ans	12 740	-3,0%	-4,1%
	50 ans ou plus	6 040	-2,4%	-1,8%
	<b>ensemble</b>	<b>21 520</b>	<b>-2,9%</b>	<b>-3,7%</b>

Source : Pôle emploi-Dares, STMT – Traitement CorsiStat

<sup>3</sup> Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi.

**Graphique 4 : Évolution des DE par catégories (données CVS)**



Source : Direccte, Pôle emploi – Traitement CorsiStat

**Un début d'année encourageant avec la poursuite de la baisse de la demande**

À la fin du mois de juin 2019, **21 520 personnes** sont inscrites à Pôle emploi en Corse en catégories A, B et C<sup>3</sup>. Cela représente 1 230 personnes de moins qu'en juin 2018 (-3,7%). La baisse de la demande observée depuis le dernier trimestre de 2018 s'est donc bien confirmée sur les six premiers mois de l'année 2019 et également constatée à l'échelle nationale.

En glissement trimestriel, le constat est identique puisque le nombre de demandeur d'emploi diminue de manière significative pour le second trimestre consécutif (-2,9 % par rapport au 1T2019 après -0,8 %/4T2018).

L'analyse par zone d'emploi permet de mettre en évidence que certaines micro-régions sont plus exposées à la problématique du chômage. Ainsi, la **part de demandeurs d'emploi** de fin de trimestre de catégories A,B,C dans la population active des 15 à 64 ans est **plus élevée notamment dans la zone d'emploi de Ghisonaccia (11,1%) et en Balagne (10,7%)** tandis que la région ajaccienne et surtout le Centre-Corse sont moins touchées (*Voir carte ci-dessus*).

À l'échelle des départements, la tendance est la même. Sur le trimestre, la **Haute-Corse comme la Corse-du-Sud enregistrent une baisse** des demandeurs d'emploi avec un effectif toutefois plus élevé dans le premier département (11 440 contre 10 080 pour la Corse-du-Sud). Sur un an le nombre d'inscrit en Haute-Corse se replie davantage (-3,9 % contre -3,5 % pour la Corse-du-Sud)



Toutes les catégories de publics sont concernées par cette embellie et plus particulièrement les jeunes de moins de 25 ans qui enregistrent une diminution sur un an de leur effectif de 5,8 %.

Enfin, la situation pour les demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an) s'améliore aussi après une

période de stabilisation à la fin du mois de mars 2019. Ainsi, 6 870 personnes à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an sont comptabilisées à la fin du second trimestre 2019, soit 830 de moins qu'à la fin du mois de juin 2018.

## Tableaux annexes

**Tableau 1 : Comparaisons régionales des évolutions de l'emploi salarié privé au 1T2019**

Région	Glissement annuel (%)	Effectif salarié en milliers
Martinique	+4,2	75
Guyane	+3,3	33
Réunion	+2,6	155
Guadeloupe	+2,4	74
Corse	+2,1	83
Ile-de-France	+1,9	4 794
Occitanie	+1,6	1 410
Nouvelle Aquitaine	+1,5	1 449
Bretagne	+1,4	832
Pays de la Loire	+1,4	1 076
Auvergne-Rhône-Alpes	+1,3	2 307
PACA	+0,9	1 355
Normandie	+0,8	825
Hauts-de-France	+0,8	1 455
Grand Est	+0,2	1 383
Centre-Val de Loire	+0,0	633
Bourgogne-Franche-Comté	-0,3	680

Source : Acoff-Urssaf – Traitement CorsiStat

**Tableau 2 : Évolution de l'effectif salarié privé par grands secteurs**

Grands secteurs	1T2018	4T2018	1T2019	GT (%)	GA (%)
Autres services*	34 035	34 245	34 321	+0,2	+0,8
BTP	10 913	11 307	11 561	+2,2	+5,9
Commerce	17 710	17 891	18 088	+1,1	+2,1
HCR	12 065	11 819	12 236	+3,5	+1,4
Industrie	6 380	6 521	6 616	+1,5	+3,7

\*hors Intérim

Source : Acoff-Urssaf – Traitement CorsiStat